



Diffamation par une mineure

Par **leroap**, le **16/02/2015** à **12:14**

Bonjour,

Lors d'une procédure pour la garde de sa fille ainée, celle-ci a été entendue par un juge. Je suis la seconde épouse de son père et lors de son témoignage, elle a proféré des accusations à mon encontre (je suis méchante selon elle surtout avec mon propre petit garçon). En gros, selon elle je devrais tout laisser faire et ne jamais forcer à obéir. Elle a maintenant 12 ans. Puis-je l'assigner pour diffamation? Nous sommes en Belgique.

Merci